



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM ST JEAN STRASBOURG 2 RUE DU MAIRE KUSS BP 79 67000 STRASBOURG

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M Pascal PORTEFAIX, gérant de la société 2P CONSEILS, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 173 ROUTE DU GENERAL DE GAULLE 67300 SCHILTIGHEIM, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur Pascal PORTEFAIX, 21 RUE ADELE RITON 67000 STRASBOURG
Nombre de parts	998
Montant versé	998 €
2e associé	Madame Louise PORTEFAIX, 16 rue Vauban 68128 VILLAGE NEUF
Nombre de parts	1
Montant versé	1 €
3e associé	Madame Noémie PORTEFAIX, 400 chemin de la Tatte 74140 SCIEZ
Nombre de parts	1
Montant versé	1 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Signé par :

Pascal PORTEFAIX
C1157E7111BD401...

La banque
(Cachet et signature)

Crédit Mutuel
Saint-Jean Strasbourg
2, Rue du Maire Kuss BP 79
67067 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 90 41 65 00 (appel local non surtaxé)
Fax 03 88 23 18 30

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM ST JEAN STRASBOURG 2 RUE DU MAIRE KUSS BP 79 67000 STRASBOURG

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M Pascal PORTEFAIX, gérant de la société 2P CONSEILS, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 173 ROUTE DU GENERAL DE GAULLE 67300 SCHILTIGHEIM, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur Pascal PORTEFAIX, 21 RUE ADELE RITON 67000 STRASBOURG
Nombre de parts	998
Montant versé	998 €
2e associé	Madame Louise PORTEFAIX, 16 rue Vauban 68128 VILLAGE NEUF
Nombre de parts	1
Montant versé	1 €
3e associé	Madame Noémie PORTEFAIX, 400 chemin de la Tatte 74140 SCIEZ
Nombre de parts	1
Montant versé	1 €

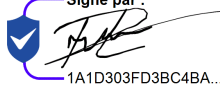
En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Signé par :

1A1D303FD3BC4BA...

La banque
(Cachet et signature)

Crédit Mutuel
Saint-Jean Strasbourg
2, Rue du Maire Kuss BP 79
67067 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 90 41 65 00 (appel local non surtaxé)
Fax 03 88 23 18 30



Crédit Mutuel
Saint-Jean Steadwell
2100 St. John St. N.
Winnipeg, MB R2V 1A1
Tel: 203-8800 Fax: 203-8801



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM ST JEAN STRASBOURG 2 RUE DU MAIRE KUSS BP 79 67000 STRASBOURG

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M Pascal PORTEFAIX, gérant de la société 2P CONSEILS, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 173 ROUTE DU GENERAL DE GAULLE 67300 SCHILTIGHEIM, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur Pascal PORTEFAIX, 21 RUE ADELE RITON 67000 STRASBOURG
Nombre de parts	998
Montant versé	998 €
2e associé	Madame Louise PORTEFAIX, 16 rue Vauban 68128 VILLAGE NEUF
Nombre de parts	1
Montant versé	1 €
3e associé	Madame Noémie PORTEFAIX, 400 chemin de la Tatte 74140 SCIEZ
Nombre de parts	1
Montant versé	1 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Signé par :

BC42DF96F42C45E...

La banque
(Cachet et signature)

Crédit Mutuel
Saint-Jean Strasbourg
2, Rue du Maire Kuss BP 79
67067 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 90 41 65 00 (appel local non surtaxé)
Fax 03 88 23 18 30

Crédit Mutuel
Saint-Jean Strassbourg
3, rue du Marché Kuss BP 10
67087 STRASSBOURG Cedex
Tél. 03 88 41 80 00 (appel local)
Fax 03 88 23 18 30